

LA GAZETTE DES LOUPS

Bulletin d'information de la commune de Cirey-sur-Vezouze



Retour en images sur la vie communale

1 18 juin : cérémonie patriotique en souvenir de l'appel du Général de Gaulle.

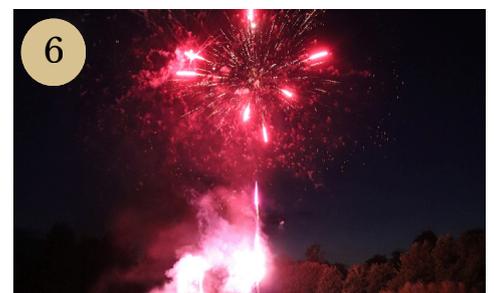
2 18 juin : beau moment de partage accompagné d'un barbecue, de succulents et magnifiques gâteaux à l'occasion de la fête des familles des FAS de Cirey et Blâmont.

3 20 juin : des airs de musique ont enflammé la piste pour la fête de la musique avec Event'sonorisations.

4 3 juillet : fin du cycle de judo scolaire pour 5 classes de l'École. Une belle cérémonie de remise de ceintures aura clôturée l'année sportive en beauté.

5 6 juillet : instant de partage au marché couvert autour du film des Grandes Gueules avec séances dédiées du livre événement par Olivier Bertot et Jean-Pascal Voirin.

6 12 juillet : une journée sous le soleil avec bal, initiation judo, jeux de kermesse et feu d'artifice !



LE COIN DE LA GARDE-CHAMPÊTRE

Le cimetière communal

Nous appelons les habitants à plus de tolérance concernant la végétation dans le cimetière communal.

Le « zéro pesticide » dans les espaces publics a contraint la commune à trouver des alternatives aux herbicides. Le personnel communal n'étant pas extensible, la gestion de l'entretien du cimetière est gérée autant qu'il est humainement possible de la faire.

Le règlement du cimetière est en cours de remaniement. L'entretien des espaces verts sera un thème abordé. Cela impliquera un entretien entre tombes par les concessionnaires et un entretien des allées principales par les services techniques.



Les incivilités

Depuis quelques temps, les incivilités reprennent dans notre commune. Pour éviter ces actes malveillants nous demandons à chacun d'entre vous ; de nous aider à stopper celles-ci.

Si vous êtes témoin, restez discret et **appelez la gendarmerie en faisant le 17**. Donnez un maximum d'informations : le nombre de personnes présentes, les tenues vestimentaires, les plaques d'immatriculation des véhicules. **N'intervenez jamais, ne prenez aucun risque !**

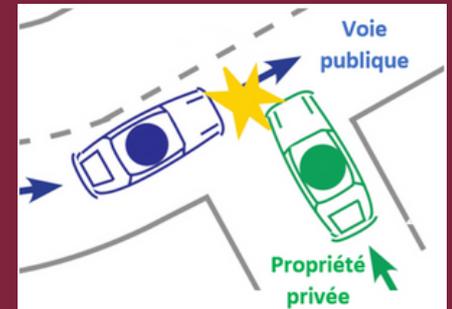


Code de la route

Selon l'article R. 415-1 du code de la route

tout conducteur qui débouche sur une route en franchissant un trottoir ou à partir d'un accès non ouvert à la circulation publique (chemin de terre, aire de stationnement, propriété privée,...) ne doit s'engager sur la route qu'après s'être assuré qu'il peut le faire sans danger et garder une vitesse suffisamment réduite pour lui permettre un arrêt sur place.

Dans tous les cas, il doit laisser la priorité aux véhicules circulant sur la voie publique !



LE COIN TRAVAUX



✓ Traitement du mur de la cour de l'école élémentaire



✓ Abattage d'arbres



✓ Mise à niveau avec tampon du poste de refoulement Rue d'Harbouey



✓ Réparation d'agrès



✓ Pose d'un lave main



✓ Enlèvement haies à la maternelle



✓ Réparation d'une canalisation Rue du Parterre

Cirey-sur-Vezouze

La potence de la station d'épuration a été contrôlée



Des tests essentiels pour garantir la sécurité lors des opérations qui nécessiteront l'utilisation de cette potence de levage.

Les services techniques de la mairie de Cirey-sur-Vezouze sont rendus à la station d'épuration des eaux pour effectuer et accompagner la société agréée Dekra. Il s'agissait de réaliser un contrôle de mise en service d'une potence de levage, suite aux travaux et à la mise en place d'équipements neufs.

Ce test avait pour objectif de s'assurer que la potence soit apte à être utilisée dans les opérations de levage et de maintenance des pompes du poste de refoulement de la station d'épuration des eaux.

Au cours de cette vérification, plusieurs essais ont été effectués pour évaluer la sta-

bilité et le fonctionnement de l'équipement, sans charge. Ensuite, un essai dynamique a été réalisé pour simuler des conditions de travail réelles, garantissant ainsi que la potence peut supporter des charges lors de son utilisation.

Ces tests sont essentiels pour garantir la sécurité et l'efficacité des opérations à la station d'épuration, et les résultats obtenus sont satisfaisants.

La potence de levage est maintenant prête à être utilisée et facilitera les interventions futures sur cette installation de traitement des eaux usées.

LES ACTEURS DE LA COMMUNE



ANGE ET LUMIÈRE



Nouveauté !



Depuis le 12 juin 2025, l'auto-entreprise « Ange et Lumière » créée par Gérald Bristiel propose plusieurs services tels que : le service de nettoyage de tombe, l'entretien, le fleurissement de saison, la décoration (lumière, plaque), la pose de gravier et le réchampissage (redonner de l'éclat et de la lisibilité aux lettrages). Il propose également une activité secondaire consistant à l'entretien des jardins, la tonte, le débroussaillage, l'élagage, le fleurissement et le débarras des maisons uniquement auprès des particuliers.

Basé à Cirey, Gérald s'est donné pour mission d'accompagner les familles dans l'entretien des lieux de mémoire, en proposant des prestations soignées, humaines et respectueuses. Consciente que le temps, la distance ou une mobilité réduite peuvent rendre difficile l'entretien des tombes et des jardins familiaux, l'entreprise offre un service de proximité de qualité.

Aimant travailler dans une atmosphère calme, il se tient disponible du lundi au samedi et travaille sur prise de rendez-vous avec proposition de devis. Son périmètre d'action s'étend entre le bassin de Sarrebourg et celui de Lunéville. Ses objectifs en tant qu'entrepreneur sont : développer l'activité locale, le lien avec les habitants, et le projet d'ouvrir un point d'accueil.



ange et lumière



ange_et_lumiere_cirey



20 Rue Joffre, 54480 CIREY-SUR-VEZOUZE



contact@ange-et-lumiere.fr



06 13 34 92 92

TOLLE CAUSAM

Votre psy à domicile !

Nouveauté à Cirey-sur-Vezouze !

Dernièrement Séverine KISLIG, psychopraticienne et naturopathe a emménagé à Cirey. Cette nouvelle habitante est arrivée avec de belles idées afin d'enrichir les offres de services sur la commune.

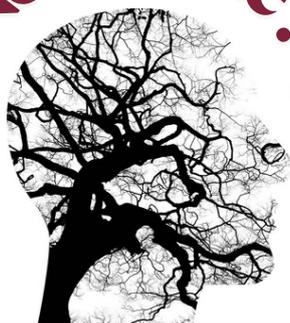
Elle travaille actuellement dans un EHPAD à Villers-lès-Nancy en tant que psychologue.

Depuis 2023, elle a ouvert son auto-entreprise nommée « Tolle Causam » ce qui signifie « Trouver la cause » en latin.

Proche des gens, elle souhaite pouvoir offrir ses services en se rendant au domicile des personnes qui vivent dans les campagnes avoisinantes, loin de la ville ou ne pouvant pas se déplacer.

Elle proposera également dès la rentrée différents ateliers, notamment d'accompagnement au deuil animalier mais aussi des ateliers bien-être (massages, gestion du stress...) et d'autres encore.

Nouveauté !



Disponible les lundis après-midis et les samedis à partir de 15h00, elle prend les personnes en consultations sur rendez-vous.

Ses services s'adressent à un public intergénérationnel.



<https://tollecausam.net/>



06 61 94 81 45



severinekisligh@yahoo.fr



INAUGURATION DE LA CENTRALE SOLAIRE



C'est avec une immense fierté que la commune de Cirey-Sur-Vezouze a célébré le 19 juin l'inauguration de la toute **nouvelle centrale solaire**, accompagnée par Corsica Sole (un acteur incontournable dans l'avenir des énergies durables).
Un projet d'envergure soit :

- **Superficie : 4,2 hectares**
- **8 700 panneaux solaires**
- **Production annuelle : 6,1 GWh**



Implanté sur un site riche d'histoire remontant dans les années 1760 avec la création d'une verrerie spécialisée dans le verre à miroirs, puis à Saint-Gobain, ce lieu se réinvestit dans un nouvel axe.

Celui-ci marque une étape importante pour notre territoire dans la transition énergétique et dans son engagement pour l'environnement et la biodiversité puisque la centrale solaire devient un refuge pour la faune et la flore locale.

La journée a été rythmée par les discours inspirants des représentants de Corsica Sole et des élus : Monsieur le Sous-Préfet Adrien GAUBERT, Monsieur le Député Thibault BAZIN, Monsieur le Président de la Communauté des Communes de Vezouze en Piémont Philippe ARNOULD, Monsieur le Maire Jean-Claude BAZIN, mettant en lumière l'engagement collectif et la persévérance derrière ce beau projet.

Le public invité a ensuite pu découvrir la centrale avec une visite commentée, ponctuée de questions réponses enrichissantes. Le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale, sublimée par la présence de l'artiste OJAN qui a apporté une touche culturelle à cet événement symbolique en faisant une œuvre murale qui évoque le soleil et l'énergie qu'il produit.

L'après-midi les écoles, les habitants de Cirey et des extérieurs ont également pu bénéficier d'une visite guidée du site (très appréciée de tous).

SPECTACLE « NELLIE BLY »

C'est sous l'impulsion de Billy L'INVULNERABLE (professeur de musique) et de Geneviève DUCHÊNE (professeur de français, dite « GIGI»), qu'est née l'idée de créer une comédie musicale, ayant pour thème la vie de Nellie BLY ; personnalité forte et avant-gardiste, qui a marqué l'histoire américaine. Elle fut une pionnière du journalisme d'investigation et une exploratrice téméraire.

Il a fallu plus d'une année de préparation pour finaliser cette comédie musicale.

Ce sont donc 150 élèves du collège et des classes de CM1-CM2 de l'école primaire de Cirey, accompagnés de leur professeurs, qui se sont totalement investis pour présenter à leurs familles, au corps enseignant et aux élus, ce fabuleux spectacle !

Toutes ces personnes ne se sont pas arrêtées à une représentation, mais deux ! Celles-ci ont eu lieu les 1er et 2 juillet, au Cosc de Sarrebourg, mis à disposition par la mairie.

Chanteurs, chanteuses, danseurs, danseuses, comédiens et comédiennes accompagnés par le magnifique orchestre du conservatoire de Sarrebourg ont ébloui les nombreux spectateurs venus pour les applaudir pendant plus de 2 heures.

Quel moment rempli d'émotions intenses !

Merci à toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration et à la réussite de ce magistral spectacle (décors, costumes, buvette, montage et démontage).

Bravo au staff technique (composé d'élèves du collège aidé de Brice L'INVULNERABLE) qui ont assuré la sonorisation. Un grand merci aussi à Palettes Grand Est pour le prêt de palettes qui ont servi pour la scène, ainsi qu'à TER du collège pour la prise en charge du transport des élèves à Sarrebourg.



Photos de :
**STUDIO
CAMIGALI**



CLASSE DE MER DE JUIN DE L'ÉCOLE DE CIREY

La deuxième vague de départ en classe de mer a eu lieu du 10 au 13 juin et a concerné les classes de CE1/CE2 et de CE2/CM1 de M. Arnould et de Mme Mouginet. Départ au petit matin de Cirey, direction la Baie de Somme !

Dès l'arrivée, les élèves ont découvert la pointe du Hourdel, à Cayeux-sur-Mer pour une observation des phoques gris et des phoques veaux marins. Cette fois-ci, ils étaient au rendez-vous ! Un phoque a même flirté allègrement avec les élèves, montrant sa tête puis disparaissant au gré des vagues...

Le lendemain, après une nuit à l'auberge de jeunesse, réveil matinal sur la plage de Boulogne-sur-Mer suivie d'une visite de Nausicaa, le plus grand aquarium d'Europe. Puis, l'après-midi, passage par le Crotoy pour un petit tour en train à vapeur et visite de Saint-Valery-sur-Somme, ville d'arrivée du train.

Le 3e jour, les élèves auraient dû aller visiter le parc du Marquenterre mais, après un changement de programme indépendant de notre volonté, visite de la maison de la Baie de Somme avec son musée ornithologique. Les élèves ont pu y observer toutes les espèces d'oiseaux de la Baie, certes, pas tous vivants... Ils ont également participé à une enquête policière ornithologique, elle aussi. Pour les consoler de ne pas avoir pu visiter le Marquenterre, notre chauffeur nous a fait la surprise de nous emmener, en fin de journée, à Berk plage où les enfants ont enfin découvert la mer de près et où les vagues sont venues taquiner leurs pieds !

Enfin, la matinée du dernier jour était consacrée à la pêche à pied au Crotoy. Activité très appréciée des élèves qui ont pêché des crevettes, de petits poissons et surtout beaucoup de crabes. Ils ont aussi pu observer de très près la montée rapide des eaux lors de la marée montante.

Bref, des souvenirs inoubliables avant le retour à Cirey le vendredi soir. Un grand merci à tous les généreux donateurs sans qui rien n'aurait été possible ! Un merci tout particulier aux entreprises locales qui nous ont soutenus : BB Services, SAS Bouvery Combustibles, Société Julien Bouvery, Carrefour Contact, ETS Colin, Graines Grand Est, Palettes 54 et Palettes Grand Est et Pharmacie Mazerand-Schernio.



LES OLYMPIADES



Vendredi 4 juillet en fin d'après-midi, la cour de nos écoles s'est transformée en véritable terrain de jeux pour les Olympiades tant attendues !

Petits et grands ont pu s'initier à divers sports : judo avec le **Budokan du Donon**, tir à l'arc avec **Ishta Croc Blanc**, football avec **l'As Blâmont** ... et bien d'autres activités ludiques qui ont ravi les enfants.

Ces dernières étaient organisées par certains professeurs des écoles et parents.

L'après-midi a débuté en musique avec une jolie chorégraphie des élèves... et à la deuxième reprise, ce sont les parents qui ont rejoint la danse ! Un vrai moment de complicité et de bonne humeur pour tous, sur cette musique de Bruno Mars réarrangée par Sarah Brandmeyer en français !

Sous le soleil, le stand de boissons fraîches et de gâteaux confectionnés par **l'APE** a rencontré un franc succès. De quoi reprendre des forces entre deux jeux !

La soirée s'est prolongée dans une ambiance chaleureuse autour du food truck **Farm Truck**, pour un moment convivial et gourmand.

Bravo à tous : enfants, parents, enseignants et bénévoles – pour cette belle journée riche en sourires et en souvenirs !

LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR SE PROTÉGER DES FEUX

Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision

S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable

Rester **informé de la situation** et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

feux-foret.gov.fr

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX

Organiser les barbecues **loin de la végétation**

Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)

Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et prévoir un extincteur à portée de main

Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

feux-foret.gov.fr

CHANGEMENTS DES HORAIRES DES BUREAUX DE POSTE PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Fermeture du bureau de poste **du 4 août au 23 août 2025**.

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du **26 août 2025**.

Durant cette période les services postaux resteront accessibles au bureau de poste de :

- La Poste de **Blâmont**, situé 14 Rue du 18 novembre, 54450 Blâmont sera ouverte sur cette période les **lundis, jeudis et samedis de 8h45 à 12h00** et les **mercredis et vendredis de 8h45 à 12h00** et de **13h30 à 17h00**.
- La Poste de **Baccarat**, situé 22 Rue Michaut, 54120 Baccarat sera ouverte sur cette période du **mardi au vendredi de 9h00 à 12h00** et de **13h45 à 17h00**, le **samedi de 9h00 à 12h00**.



AGENDA DES MANIFESTATIONS DE AOÛT - SEPTEMBRE 2025

- Samedi 16 et dimanche 17 août : fête foraine à partir de 14h sur les 2 jours, manèges, confiseries, voitures tamponneuses.
- Vendredi 29 août : de 20h à 22h30 soirée ludothèque à la médiathèque.
- Jeudi 4 septembre : don du sang au marché couvert à 16h30.
- Samedi 13 septembre de 14h à 18h et dimanche 14 septembre de 10h à 18h : salon des artistes à la salle des fêtes et marché couvert. En présence de plus de 30 artistes du Grand Est.



15ÈME ÉDITION
Cirey-sur-Vezouze

Salon des Artistes

Du jeudi 11 au dimanche 14 Septembre

Jeu 11 et ven 12 septembre : 9h00-11h15 et de 13h30-16h15	Samedi 13 septembre : 14h00-18h00	Dimanche 14 septembre : 10h-18h
---	-----------------------------------	---------------------------------

Créneaux réservés aux scolaires

Entrée libre et gratuite
PRÉSENCE DE PLUS DE 30 ARTISTES DU GRAND EST !

SALLE DES FÊTES ET MARCHÉ COUVERT PLACE CHEVANDIER

www.mairiedecireysurvezouze.fr | 03.54.89.85.01 | Ville de Cirey

ÉTAT CIVIL

Arrêté au 6 juillet

DÉCÈS :

31/05/2025	VIRY Carole
01/06/2025	CHATTON Patrick
06/06/2025	LACHAMBRE Pascale
07/06/2025	WITZ Ginette divorcée REMETTER
09/06/2025	POIREL Antoinette veuve MATHIEU
20/06/2025	HOLTZ Danielle divorcée LEBRUN

NAISSANCES :

19/06/2025	BARASSI Côme
25/05/2025	LABBE Nino
26/06/2025	POLIN Mike
06/07/2025	TOUSSAINT Maël

MARIAGE :

21/06/2025	SIMONNET Christian et RENAUX Marie
------------	------------------------------------

Pour plus d'informations, suivez-nous sur :